



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cotonou, le 2 octobre 2015

JAPON OCTROIE PLUS DE SIX MILLE TONNES DE RIZ AU BENIN POUR UN MONTANT DE PLUS DE 1,7 MILLIARDS FCFA DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE ALIMENTAIRE DE L'ANNEE 2014

S.E.M. Daini TSUKAHARA, Ambassadeur du Japon près la République du Bénin, a pris part ce jour à la cérémonie de remise du don de plus six mille tonnes de riz offerts par le Gouvernement du Japon dans le cadre l'Assistance Alimentaire de l'année fiscale 2014 pour un montant total de trois cent quatre-vingt-dix millions de Yen japonais soit un milliard sept cent soixante-quatre millions deux cent soixante-dix-huit mille cent trente-huit FCFA et correspond à 6.326,9252 tonnes de riz, aux côtés de S.E.M. Pocoun Damè KOMBIENOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce et des membres de la commission nationale de gestion des aides KR1 et KR2.

Ce don contribuera à renforcer la sécurité alimentaire au Bénin et permettra de réaliser divers projets de développement socio-économique grâce à un fonds de contrepartie qui sera constitué à partir des ventes de riz. Diverses réalisations ont été déjà faites les années antérieures avec le fonds de contrepartie constitué. A titre illustratif, on peut citer la construction de plusieurs salles de classes et de laboratoires, la réalisation des adductions d'eau villageoise et des forages pour l'approvisionnement en eau potable. Grâce également aux fonds de contrepartie, la réalisation du Projet "Commune du Millénaire de Bonou pour un Développement Durable" est envisagée.

S.E.M. Daini TSUKAHARA a rappelé dans son intervention que le Japon, tout en encourageant l'augmentation de la production du riz au Bénin, à travers des différentes formes de coopération y compris l'appui aux activités du Centre du riz pour l'Afrique, a décidé d'accorder cette assistance alimentaire sous forme de don au Bénin. Il a également souhaité que la commercialisation du riz soit faite de manière à ne pas perturber la production locale, ni le prix de vente de riz local.



S.E.M. Pocoun Damè KOMBIENOU, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a remercié le peuple japonais dans son allocution et a dit que cette assistance alimentaire constituée de riz permettra de résorber le déficit céréalier au Bénin et de soulager la souffrance des populations. Pour finir il s'est engagé au nom du gouvernement à faire une bonne répartition de ce riz afin qu'il atteigne le village le plus reculé du Bénin et de procéder rapidement à la reconstitution du fonds de contrepartie.

Ambassade du Japon en République du Bénin

08BP 283 COTONOU- BENIN – Tél : 21 30 59 86 – Fax : 21 30 59 94 – E-mail : amb-japon@pv.mofa.go.jp